



DÉBAT  
PUBLIC

# CAHIER D'ACTEUR

LA MER EN DÉBAT

20.11.2023  
26.04.2024

N°83 | AVRIL 2024

National

Normandie – Hauts-de-France

Nouvelle-Aquitaine

Méditerranée

Bretagne – Pays de la Loire



Surfrider Foundation est une association à but non lucratif, chargée de la protection et de la mise en valeur des lacs, des rivières, de l'océan, des vagues et du littoral. Elle regroupe à ce jour plus de 18 000 adhérents et intervient sur 12 pays via ses groupes locaux.

Surfrider Foundation intervient sur 3 domaines spécifiques sur lesquels l'organisation a acquis une expertise reconnue depuis plus de 30 ans : les déchets aquatiques, la qualité de l'eau et la santé des usages, l'aménagement du littoral et le changement climatique.

#### Contact :

NASS Allégra  
Surfrider Foundation Europe  
33 allée du Moura  
64200 Biarritz

## Le point de vue de Surfrider sur le projet

**EN BREF.** Ce cahier d'acteur porté par Surfrider Foundation Europe a pour objectif d'affirmer sa volonté d'accompagner l'État d'une part, dans sa planification spatiale maritime réellement intégrée, et d'autre part, dans sa transition énergétique qui ne peut se faire séparément des enjeux de protection de la biodiversité et du climat. L'atteinte du Bon Etat Ecologique souffre des nombreuses pressions pèsent sur le milieu marin : surexploitation des ressources, destruction des habitats, changement climatique, pollutions, espèces envahissantes, érosion du littoral et de la biodiversité...

Ce débat public pour la façade NAMO est l'occasion de rappeler l'État à ses obligations, notamment en termes d'information du public et de son droit à participer aux décisions présentant une incidence sur l'environnement (article 7 de la charte de l'environnement), de sobriété d'usage en mer, de sobriété énergétique, d'efficacité quant à la gouvernance des AMP.

Le mot d'ordre de Surfrider : il faut faire mieux en faisant moins, et dans une logique écosystémique – décarboner ne suffit pas – et en profitant des nombreuses solutions et services offerts par l'Océan.



## LE CONSTAT D'UN BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE LOIN D'ÊTRE ATTEINT

Un premier constat est que le bon état écologique du milieu marin n'est pas atteint pour la façade NAMO : la proportion des stocks est majoritairement en mauvais état, l'eutrophisation est très préoccupante sur presque toute la façade et demeure un enjeu majeur puisque le mauvais état des zones côtières est en augmentation, l'état des mammifères marins se dégrade : par exemple, les populations de dauphin commun et de marsouin commun sont en mauvais état et se détériorent.

En cause, des activités maritimes qui se superposent, s'additionnent, sans qu'on ne connaisse l'impact de cette superposition, ni chaque activité. En NAMO, les activités maritimes sont particulièrement denses (notamment le trafic maritime, le tourisme, la pêche – surtout industrielle). Ces activités en expansion constante se heurtent à un risque de saturation des capacités d'accueil des milieux marins et littoraux.

[Les aires marines protégées \(AMP\) souvent peu efficaces](#), accueillent de nombreux usages industriels tels que l'extraction de granulats marins, la pêche au chalut et à la senne par des méga-chalutiers notamment (même dans des parcs naturels selon les [travaux de l'ONG Bloom](#))... Les littoraux sont de plus en plus sous pression souffrant ainsi de leur attractivité.

La sobriété est oubliée : elle n'est ni les usages, ni la transition énergétique. La gestion écosystémique également, alors que cette obligation découle des Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin et de Planification de l'Espace Maritime.

## LA NECESSITE DE L'EOLIEN EN MER, MAIS PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX

Nous reconnaissons la nécessité de développer l'éolien en mer, et souhaitons l'accompagner dans le respect des humains et des écosystèmes. L'état a annoncé un objectif de 17 à 25GW à horizon 2050 sur la façade NAMO, sachant que seul 1,7GW est en développement ou attribué. Sur une façade maritime extrêmement dense en termes d'activités maritimes, l'ajout de ces enjeux implique la diminution de certains autres. Nous demandons que les AMP et les Zones de protection forte (ZPF) potentielles soient évitées pour l'implantation des parcs éoliens : c'est l'application de la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) et le respect du principe de précaution.

Les enjeux de raccordement doivent également être mis en avant. Les possibilités de raccordement semblent limitées en NAMO, ce qui impactera directement le développement de l'éolien à court terme. Pour le long terme, nous préconisons l'éolien flottant pour cette façade : il s'agit donc de préparer les ports de la façade à cette nouvelle filière.

Nous proposons à court terme un développement de l'éolien posé de 3 GW à horizon 2035, et 5-6 GW d'éolien flottant à horizon 2050, ceci sans exclure d'office les zones de défense (particulièrement au regard de l'ambitieux objectif d'implantation d'éolien en mer en NAMO de 17 à 25 GW en 2050).

Les effets rebonds quant à l'emprise sur les zones de pêche artisanale et côtière doivent être anticipés : le but n'est pas de les mettre davantage en difficulté.

Concernant les autres EMR, il nous semble intéressant de développer l'hydrolien au niveau du Guilvinec, de la Turballe, de Paimpol ou encore de Fromveur où selon un [rapport du syndicat des énergies renouvelables \(SER\)](#), il y aurait un potentiel de 3,5GW pour cette technologie. Le houlomoteur serait à développer sur la partie Atlantique de la façade (potentiel et savoir-faire existant localement). D'autres sites sont d'intérêt pour les EMR : le golfe du Morbihan, St-Anne du Porzic... Nous demandons un investissement de l'État et l'intégration de ces énergies dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie.

## LES ZPF : UN ENJEU QUI MANQUE D'AMBITION

En NAMO, le potentiel de ZPF représente 4,9% de la surface des eaux de la façade, tandis que l'objectif n'est que de 3%. Nous demandons d'aller vers l'objectif de 10% du territoire national, en le déclinant par un objectif de 10% par façade.

Nous demandons des ZPF dans lesquelles toute activité d'exploitation économique des ressources marines serait interdite. La façade NAMO témoigne d'une diversité biologique très importante, dont des

écosystèmes fragiles tels que les estuaires, les sablières, les vasières, les zones rocheuses, les zones saumâtres, sur la côte, autour des îles... La répartition proportionnée des ZPF en NAMO est donc à privilégier pour ne pas discriminer une espèce par rapport à une autre. Une sensibilisation aux enjeux des AMP et de ses réglementations permettrait un meilleur respect de ceux-ci.

## UN LIEN TERRE-MER CLÉ À RENFORCER

Les pollutions subies par le milieu marin sont majoritairement d'origine continentale. Il est donc essentiel de réduire ces pressions terrestres pour atteindre le bon état écologique du milieu marin. La qualité de l'eau doit être améliorée afin de minimiser l'eutrophisation de la façade NAMO (via des contrôles plus stricts des stations d'épuration qui causent des pollutions récurrentes dans les rades de Vannes, Lorient et Brest par exemple, des pollutions chimiques notamment celles dues à l'agriculture intensive, particulièrement grave au nord de la Bretagne avec les algues vertes...). A Landunvez, Surfrider a constaté une pollution des eaux de baignade avec une présence accrue des bactéries E. coli et des entérocoques : un témoin de plus de la nécessité d'avoir une vigilance accrue sur les pollutions bactériologiques, dans les eaux de baignade mais aussi en dehors.

La façade NAMO est particulièrement concernée par le transport maritime, notamment par la présence du rail d'Ouessant, où beaucoup d'accidents maritimes se produisent, et leurs conséquences en termes de pollution se retrouvent beaucoup sur les côtes bretonnes (prenons l'exemple de la pollution aux granulés de plastique industriels sur les côtes bretonnes et de Loire Atlantique en janvier 2023). Des mesures doivent être prises, notamment au niveau des ports lors du chargement et déchargement des navires. De plus, les décharges littorales sont un enjeu pour la façade NAMO : la décharge de Roscanvel et l'écroulement de celle de Saint-Brevin sont deux exemples préoccupants. Il est urgent qu'il y ait un accompagnement fort de l'Etat pour réhabiliter ces sites ([conformément au plan national de résorption des anciennes décharges littorales](#)).

Enfin, les déchets liés à la pêche et à l'aquaculture sont à réduire : les plages de Brest, du golfe du Morbihan pâtissent des déchets de la conchyliculture, tandis que les ports de pêche tels que celui du Guilvinec peinent à gérer la pollution plastique liée aux filets.

De manière générale, les efforts réglementaires doivent encore être faits pour stopper la pollution plastique à la source, en freinant sa production, sa consommation et son utilisation.

Des enjeux forts concernent les microplastiques et nanoplastiques qui contaminent l'Océan et la santé humaine. L'accent doit être mis sur l'interdiction de tous les microplastiques ajoutés intentionnellement aux produits et des mesures ambitieuses doivent être adoptées pour prévenir les rejets non intentionnels de microplastiques dans les milieux aquatiques dont les granulés plastiques industriels, les microfibrilles etc. Certaines de ces mesures doivent être faites à l'échelle des DSF.

## L'ENJEU DU CUMUL DES IMPACTS SUR LE MILIEU MARIN

En NAMO comme sur les autres façades, la logique d'accumulation des activités montre que l'approche écosystémique manque cruellement. Il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour faire preuve de sobriété d'usage sur le milieu marin et de diminuer les activités établies. Concernant la pêche, il nous semble primordial d'arrêter la pêche industrielle, à commencer par la pêche au chalut et à la senne, qui a notamment lieu dans le parc marin d'Iroise et dans les zones Natura 2000. La conservation des habitats marins et ces pêches à fort impact sont incompatibles.

La façade NAMO possède plusieurs sites d'intérêt pour l'extraction de granulats marins. Il ne nous semble pas pertinent d'aller les exploiter, notamment car une des utilisations des granulats marins est la construction littorale, et que les littoraux sont déjà densément peuplés (d'autant plus que certains se trouvent en AMP : le site du Minou, des Duons, de la Pointe d'Armor, de la Horaine, de Charpentier...). La frénésie de la construction littorale doit s'arrêter (conformément aux objectifs du ZAN notamment).

## UN LITTORAL FRAGILE

Selon le [scénario 2050 du CEREMA](#), la façade NAMO concentre le nombre le plus important de bâtiments directement menacés par l'érosion et la montée des eaux : le Finistère en compte plus de 300, le Morbihan 290, les Côtes d'Armor 205... Une anticipation efficace de ces risques doit primer à l'atténuation du changement climatique, et les solutions basées sur la nature doivent primer.

Par ailleurs, la restauration et protection des [écosystèmes de carbone bleu](#) doit être une priorité : sur l'estuaire de la Laïta, les aber et rias, les zones humides du Belon, de l'Aven etc.

## LES ACTIVITES DE LOISIR

Avec le Pays basque et les Landes, la Bretagne (de Quiberon à Quimper surtout) est une terre d'accueil du surf, qui est une activité culturelle et traditionnelle. Nous demandons une prise en compte et une protection de ce patrimoine culturel (par exemple, à l'image de la réserve de vagues créée à Quiberon). Nous alertons toutefois sur le surtourisme, et le besoin de sensibiliser un public non averti des risques de pollution et des bonnes pratiques (notamment en termes de crème solaire).

**CONCLUSION.** La façade NAMO est comme toutes les autres façades, le théâtre de nombreuses activités, qu'il est urgent de diminuer, notamment la pêche industrielle, le tourisme, certaines pratiques agricoles responsables d'une eutrophisation dangereuse...

**Surfrider alerte sur le développement de toujours plus d'activités maritimes, alors qu'il y a une véritable lacune de connaissances sur les impacts cumulés de ces activités.**

**L'Océan est un allié : il est vital de le préserver et de les mettre au cœur de nos préoccupations.**

